

Check-list SENT pour les transporteurs

Que faire avant d'entrer en Pologne, pendant le transport et après sa réalisation.

N° de commande	N° SENT	Date
Conducteur		Véhicule / semi-remorque



AVANT LE TRANSPORT

- ☐ 1. Vérifiez si le transport comprend un trajet sur le territoire polonais : SENT ne s'applique qu'en Pologne.
- ☐ 2. Activez SENT avant d'entrer en Pologne.
- ☐ 3. Confirmez le poste-frontière et la date prévue d'entrée ; en transit, confirmez également le poste-frontière et la date de sortie de Pologne.
- ☐ 4. Préparez les données SENT : coordonnées du transporteur, immatriculation du tracteur, immatriculation de la semi-remorque, numéro du dispositif de localisation / OBU / ZSL / application.
- ☐ 5. Activez l'application e-TOLL PL ou le dispositif de localisation du véhicule et vérifiez le GPS, internet et l'alimentation.
- ☐ 6. Vérifiez que le numéro SENT est valide et correspond au transport concerné.
- ☐ 7. Remettez au conducteur le numéro SENT ainsi qu'une consigne d'urgence séparée.



Instructions d'activation de la géolocalisation (PUESC) :

puesc.gov.pl/uslugi/przekaz-dane-geolokalizacyjnej-pojazdu-do-rejestru-sent-z-wykorzystaniem-aplikacji-mobilnej-e-toll-pl



PENDANT LE TRANSPORT

- ☐ 1. Maintenez la géolocalisation active pendant tout le trajet effectué en Pologne.
- ☐ 2. N'éteignez pas l'application, l'OBU/ZSL, le GPS, internet ni l'alimentation.
- ☐ 3. Conservez le numéro SENT à bord pour les contrôles.
- ☐ 4. En cas de changement de véhicule ou de semi-remorque, mettez les données à jour avant de repartir.
- ☐ 5. En cas de changement de date ou de poste-frontière d'entrée ou de sortie, contactez l'exploitant.
- ☐ 6. En cas de panne, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et appliquez la consigne d'urgence séparée.
- ☐ 7. En transit, vérifiez que la sortie de Pologne est conforme à la déclaration.



IMPORTANT

SENT doit être activé avant l'entrée en Pologne et ne s'applique que sur le territoire polonais.



APRÈS LE TRANSPORT

- ☐ 1. Confirmez la fin du transport ou le déchargement conformément à la procédure convenue.
- ☐ 2. Conservez le numéro SENT, les documents de transport et les confirmations des modifications.
- ☐ 3. Signalez les anomalies : pannes, changement de véhicule, retards ou changement d'itinéraire.
- ☐ 4. Vérifiez si le transporteur doit encore compléter ou clôturer la déclaration.
- ☐ 5. Archivez les données du transport et les informations de géolocalisation.



Besoin d'aide avec SENT ?

Permitra accompagne les transporteurs dans la gestion de SENT, PUESC et l'organisation d'un transport sûr.

CONTACTEZ-NOUS



Procédure du conducteur

1	Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr.
2	Informez l'exploitant de la panne. Communiquez le numéro SENT et la position actuelle du véhicule.
3	Vérifiez l'alimentation du téléphone ou de l'appareil, la connexion internet, le GPS et les autorisations de l'application.
4	Redémarrez l'application ou le dispositif de localisation.
5	Si vous utilisez un appareil de remplacement, vérifiez qu'il est affecté à la bonne déclaration SENT.
6	Ne reprenez la route qu'après le rétablissement correct de la transmission des données.

Si le problème concerne PUESC

Consultez les communications officielles sur la page d'accueil de PUESC. Une indisponibilité officielle du système peut déclencher la procédure d'urgence. Un problème de téléphone, de mot de passe ou de compte d'un utilisateur donné ne signifie pas automatiquement que l'ensemble du système est en panne.

Ne poursuivez pas le transport sans transmission active des données.
Si vous ne pouvez pas rétablir vous-même l'application ou le dispositif de localisation, restez dans un endroit sûr et contactez l'exploitant ou l'assistance technique.

Assistance technique

e-TOLL PL	Help Desk SISC - SENT
+48 22 460 59 77	+48 22 330 03 30 helpdesk-eclo@mf.gov.pl

Sources officielles

PUESC - transmission des données de géolocalisation du véhicule à SENT via l'application e-TOLL PL

PUESC - transport de marchandises soumis au suivi SENT

Un problème SENT pendant le transport ?
Contactez Permitra : nous vous aiderons à déterminer la marche à suivre.